

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

---

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AE276

présenté par

M. Lecoq, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne, M. Dharréville, M. Dufrègne,  
Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

-----

### ARTICLE PREMIER

#### CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

À la fin de l'alinéa 142, substituer aux mots :

« la croissance, créer des emplois locaux et générer de la richesse »,

les mots :

« un développement économique générateur d'emplois protégés et de qualité, et de richesses équitablement réparties ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'important n'est pas la croissance du PIB, qui peut être pauvre en emplois ou créatrice d'inégalités insoutenables. L'important ce sont les emplois protégée, de qualité et que les richesses produites par ceux-ci soient équitablement réparties.